



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Eure-et-Loir

ARTISAN
r i m e a v e c
ENVIRONNEMENT



ECOCONSTRUCTION

Guide pratique et annuaire d'entreprises.



Région
Centre

« Programme réalisé avec le concours
financier de l'Union Européenne »

EDITO



Michel CIBOIS,
Président de la Chambre
de Métiers et de l'Artisanat
d'Eure-et-Loir

Depuis peu, les acteurs de la construction prennent en considération l'impact du bâti sur l'environnement extérieur et se soucient de plus en plus de maîtriser cet effet.

“La haute qualité environnementale HQE est née”.

Il s'agit d'une démarche volontaire (puisqu'il n'existe encore aucun label, ni norme) que les maîtres d'ouvrages intègrent dans la perspective du développement durable.

Une maison HQE doit être respectueuse de l'environnement à chaque étape de son existence : programmation, conception, réalisation, utilisation, transformation, rénovation et réhabilitation.

Et lors de la démolition ou déconstruction, il est impératif de veiller à la gestion des déchets et à leur valorisation.

Les objectifs de la HQE se classent en quatre grands domaines :

- écoconstruction
- écogestion
- confort
- santé

Les entreprises inscrites dans ce guide sont impliquées dans cette démarche et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir les encourage et les accompagne



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**
Eure-et-Loir

EDITO



**Albéric
de MONTGOLFIER,**
Président du Conseil
Général d'Eure-et-Loir

Si les tendances témoignent d'un engouement croissant du public pour les enjeux environnementaux et de santé dans le bâtiment, le département n'a pas attendu cette mobilisation citoyenne pour agir.

Après la signature, le 28 juin 2005, de la **2ème charte départementale pour l'environnement**, une démarche **en faveur de l'éco-construction** a été engagée dans le cadre de la convention qui lie le Conseil Général à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Elle a permis la réalisation d'un fichier d'entreprises parties prenantes de cette initiative et de multiplier les actions d'information tant auprès des professionnels que des particuliers.

Ce guide est un précieux outil qui a le mérite de faire le point sur les techniques favorisant une **approche durable** de la construction de bâtiments. Ainsi le choix de l'implantation du logement, l'utilisation de matériaux générant moins de nuisances environnementales ou encore le choix d'une isolation performante sont autant de mesures qui contribuent aux économies d'énergie et à l'écoconstruction. De plus, des **matériaux d'avenir** se profilent tels les agro-matériaux, qui, en outre, valorisent la dimension non alimentaire de la production agricole.

Cette volonté, non seulement chemine, mais progresse. Il nous appartient à tous, collectivités, acteurs économiques et membres de la société civile, de nous engager dans cette voie d'avenir responsable et exigeante !





ECOCONSTRUCTION



● **L'écoconstruction** est une démarche volontaire qui va dans ce sens. Son caractère global prend en compte tous les aspects de la construction des bâtiments.



RÉGLEMENTATION

Diminution de la consommation énergétique pour les bâtiments neufs :

-15% par rapport à la situation actuelle depuis septembre 2006 (" RT 2005 ") - 40% à l'horizon 2020.



4

Depuis 2007, des obligations de performances énergétiques s'appliquent aux opérations de réhabilitation.

Obligation de fournir un " diagnostic de performances énergétiques " depuis le 1er novembre 2006, pour la cession de logement. Et depuis le 3ème trimestre 2007, pour la mise en location d'un bien immobilier.

● **L'habitat résidentiel** consomme une large part de notre énergie et génère d'importantes quantités de déchets. Ces imperfections contribuent malheureusement à la dégradation rapide et irrémédiable de notre environnement. Pourtant, des techniques existent pour diminuer ou supprimer ces nuisances et préserver notre confort.

Pour cela, il faut faire de l'activité du bâtiment une activité durable.

Une implantation réfléchie, une orientation optimale, le choix pertinent des matériaux, une isolation performante, le recours aux énergies renouvelables permettront de réaliser des économies d'énergies et de minimiser l'impact du projet sur l'environnement. La programmation est la phase d'écriture des besoins où les futurs habitants laissent leur volonté s'exprimer. C'est aussi le moment où l'on doit se poser les bonnes questions :

- *La place de l'environnement dans le projet,*
- *Les compromis envisageables,*
- *Le budget,*
- *L'évolution des besoins...*

● **Cette programmation** doit comprendre un schéma fonctionnel de la maison. L'arrivée de nouveaux besoins reste compatible avec l'écoconstruction ; il est toujours possible d'intervenir de manière ponctuelle, notamment lors de la rénovation.



QUELQUES VÉRITÉS

Le réchauffement climatique est avéré et dû majoritairement au gaz carbonique. En France, le bâtiment est responsable de 46% de la consommation d'énergie et de 25% des émissions de CO2.



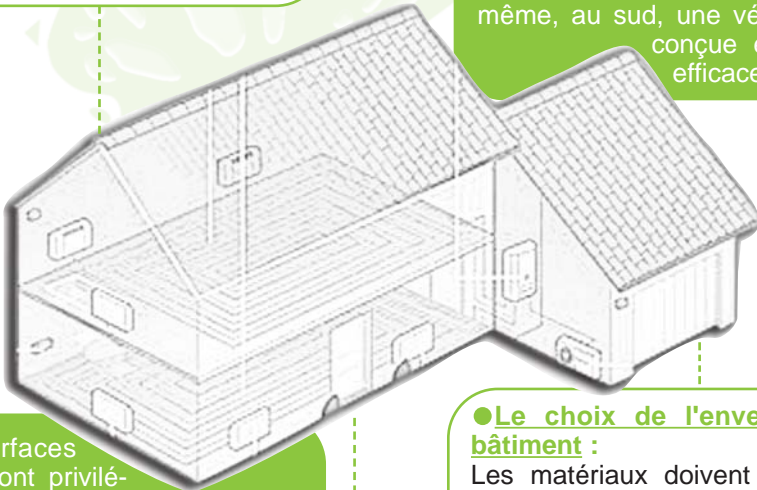
ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE

Ce type d'architecture permet de profiter au maximum de l'énergie du soleil sous forme de lumière et de chaleur. Toute l'importance doit donc être donnée à l'ensoleillement du lieu ; c'est-à-dire la trajectoire du soleil et la durée d'exposition. De l'analyse de l'ensoleillement découleront :

● **L'orientation de la maison :**

L'exposition plein sud est la plus favorable. En hiver, le soleil est bas et son énergie entre en profondeur dans la maison, au contraire en été, l'angle d'incidence de ses rayons est plus grand et limite sa pénétration.

L'aménagement intérieur du bâtiment place les pièces de vie côté sud et privilégie les espaces tampons au nord. En effet, ces pièces ne nécessitent pas ou peu d'être chauffées et constituent une isolation pour les autres pièces. De même, au sud, une véranda bien conçue est un sas efficace.



Les surfaces vitrées sont privilégiées au SE, au SO et au S. Vitrage peu émissif. Elles seront protégées des rayons d'été au sud par des auvents qui les garderont à l'ombre.

La végétation peut également protéger la maison des variations de températures : au nord, les résineux forment une barrière aux vents froids. Au sud, les arbres à feuilles caduques protègent des surchauffes mais laissent passer la lumière en été.

● **Le choix de l'enveloppe du bâtiment :**

Les matériaux doivent avoir une forte inertie thermique et être compatibles avec les phénomènes naturels de transfert de l'énergie à travers l'enveloppe pour des gains ou des pertes de chaleur. Rappelons que plus la maison est compacte, moins il y a de déperdition, il faudra donc tenir compte des vents dominants.





MATERIAUX

De nombreux matériaux sont maintenant disponibles sur le marché :

Les Blocs à isolation répartie

sont faits de béton cellulaire et brique alvéolée. L'air emprisonné leur permet d'offrir une bonne isolation et ne nécessite pas l'utilisation d'isolants complémentaires. Ainsi, ces matériaux procurent à l'habitat une bonne inertie ainsi qu'une bonne régulation hygrométrique.



importants, elle permet notamment de supprimer les ponts thermiques.

L'isolation des bâtiments neufs est régie par la Réglementation Thermique (RT). La RT 2005 s'inscrit dans le plan national de réduction de la consommation d'énergie des bâtiments pour limiter l'émission de gaz à effet de serre. Elle définit des valeurs minimales de résistance thermique (R) pour les différents éléments de la maison : mur, plancher, sol, plafond, toiture, menuiserie et vitrage.

Le bois est le matériau naturel par excellence et son impact environnemental est nul dans la mesure où

l'on tient compte de sa provenance, de la gestion des forêts et des traitements subis. Ses avantages en construction sont nombreux ; par exemple, il est léger et très résistant, c'est pourquoi on l'utilise en ossature, sa résistance au feu est meilleure que celle de l'acier et il ne dégage pas de fumée toxique.



La RT 2005 est la nouvelle réglementation thermique pour les bâtiments neufs. Elle met en avant l'utilisation des énergies renouvelables et la conception bioclimatique.

Les matériaux d'isolation d'origine naturelle ont des propriétés isolantes similaires aux matériaux synthétiques et laines minérales. Mais ils ont l'énorme avantage d'être respectueux de l'environnement et non nocifs pour notre santé. Il convient aussi d'étudier tous les aspects techniques des isolants choisis : compressibilité, comportement à l'eau et aspects environnementaux.

L'isolation va de pair avec une bonne ventilation afin de remplacer l'air vicié par de l'air neuf.

La paille, la terre sont aussi des matériaux utilisés pour la structure du bâtiment. De même, il existe des revêtements muraux à base de matières naturelles comme la chaux.



● Intérêt de l'isolation

L'isolation doit limiter les déperditions thermiques. Pour respecter ces conditions, l'isolation par l'extérieur du bâtiment semble la plus appropriée. Ses avantages sont

laine de bois, la laine de cellulose, la laine de lin...

Quelques exemples d'isolants naturels : la laine de mouton, la laine de chanvre, le liège, la





ENERGIE

Lorsqu'un bâtiment a été bien conçu (orientation, matériaux de construction, isolation...), il convient de s'intéresser au chauffage. Avant tout il faut connaître les ressources (soleil, vent, bois...) à disposition et déterminer l'évolution des besoins en énergie (au fil d'une journée et sur l'année) suivant l'usage du bâtiment.

Il est alors possible de choisir une source d'énergie renouvelable adaptée à ses besoins :

POUR SE CHAUFFER

● par le soleil

Gratuite et inépuisable, l'énergie solaire est transformée en chaleur grâce à des capteurs solaires thermiques installés au sud.

Le chauffe-eau solaire permet de produire l'eau chaude sanitaire et couvre 55 à 65% des besoins. Le système solaire combiné permet d'assurer une



partie du chauffage et de l'eau chaude sanitaire (25 à 40 % des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire, pour une installation bien dimensionnée). Afin de profiter au mieux de l'énergie solaire, le système solaire combiné doit alimenter un plancher chauffant ou des radiateurs fonctionnant à basse température.

Dans les deux cas, de façon à satis-

faire l'intégralité des besoins énergétiques, une énergie d'appoint doit être envisagée.

Le coût de ces équipements demeure important, mais l'énergie économisée et les aides financières font de ces systèmes un investissement intéressant.

● par le bois

Le bois de chauffage est une énergie séduisante : prix attractif, diversité de présentation (bûches, plaquettes, granulés), abondance, auto-fourniture, bilan neutre en terme d'émission de gaz à effet de serre ...

Il existe une **grande diversité de systèmes** : certains systèmes peuvent être installés sur un chauffage central (chaudière bûche, chaudière automatique à plaquettes ou à granulés, certains poêles à bois...), d'autres (poêle de masse, poêle à bois, insert ...) sont indépendants, l'alimentation peut être automatique ou manuelle...

Les systèmes à alimentation automatique (plaquettes et granulés) peuvent présenter des contraintes de stockage et de manutention, mais ils apportent un confort d'utilisation similaire à

celui des chaudières alimentées par le fioul et le gaz. L'installation de ce type de chaudière est dépendante de la proximité d'un centre de fabrication ou de distribution, toutefois en réponse aux demandes, les filières d'approvisionnement se structurent.



7

● par les calories stockées dans le sol, la nappe phréatique et l'air

Les calories présentes dans le sol, dans les nappes phréatiques et dans l'air peuvent être valorisées par une pompe à chaleur, fonctionnant avec de l'électricité.

Les pompes à chaleur dites " géothermiques ", captent les calories dans le sol ou dans la nappe phréatique. Le milieu étant constant en température (12 à 14°C), les performances de la pompe restent assez

stables sur l'année. Dans le sol, l'installation de capteurs horizontaux est moins coûteuse mais

nécessite une surface importante de terrain nu (environ 2 fois la surface à chauffer). Les capteurs

verticaux sont plus onéreux à l'installation, car ils nécessitent un forage, mais le COP (coefficient de performance) est généralement meilleur. Les pompes à chaleur " aérothermiques " (air/air ou air/eau) captent les calories de l'air extérieur. Une énergie d'appoint est souvent indispensable sous nos latitudes pour relayer la pompe à chaleur.

tement sur le lieu de production (dans le cas de sites isolés) ou réinjectée sur le réseau (raccordement).

Les rayons solaires, par exemple, sont transformés en énergie électrique grâce à des panneaux photovoltaïques installés au sud. Ainsi 20 m² de panneaux permettent en moyenne de produire 2100 kWh par an.

Il est également possible de produire de l'énergie électrique à partir du vent (éoliennes) ou de la force de l'eau (micro centrale hydraulique). De telles installations nécessitent une

bonne connaissance du site et un investissement financier et personnel important (démarches administratives longues).

Toutefois, si le lieu d'implantation s'y prête, ce sont des systèmes performants.

Avant toute installation, il est nécessaire de faire un bilan de ses besoins électriques afin de ne

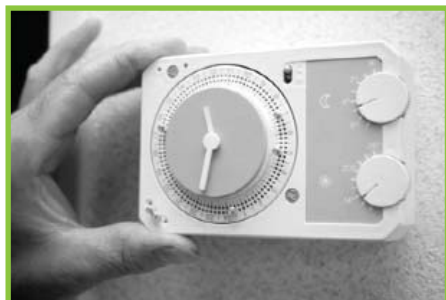
réserver l'usage de l'électricité qu'à des appareils performants et d'éviter les consommations inutiles.

Pour plus d'information sur tous ces systèmes, contactez l'Espace Info-Energie d'Eure-et-Loir.



POUR PRODUIRE DE L'ELECTRICITE

Différentes sources d'énergie renouvelable permettent de produire de l'électricité qui peut être utilisée direc-





ESPACE INFO ENERGIE



LE MOT DE LA PRESIDENTE

Avec 18 % des émissions de gaz à effet de serre, le secteur du bâtiment est le seul, avec celui des transports, qui n'a pas diminué ses émissions depuis 1990.

Le parc existant ancien en est pour une large partie responsable. Ainsi il convient dès maintenant d'améliorer les performances énergétiques du parc existant et de construire des bâtiments durables :

● **socialement**, par le confort de ses usagers,

● **économiquement**, par une réflexion sur le " coût global " du bâtiment (en moyenne sur cinquante ans, la construction d'un bâtiment représente 20 % du coût, et l'entretien et la maintenance représentent 75 %),

● **d'un point de vue environnemental**, en ralentissant l'utilisation de ressources non renouvelables et en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.

C'est dans la logique de ces préoccupations que l'Espace Info Energie 28 déploie ses interventions, dans l'Eure-et-Loir, auprès des particuliers et des collectivités.

L' Espace Info Energie d'Eure-et-Loir apporte des conseils neutres et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Il est porté depuis janvier 2004 par l'association Habitat & Développement 28 et fait parti d'un réseau régional et d'un réseau national d'information sur la maîtrise de l'énergie. L'Espace Info Energie 28 est indépendant de tout fournisseur d'énergies et est subventionné par le Syndicat Départemental d'Electricité d'Eure-et-Loir, l'ADEME, la Région Centre et le Conseil Général d'Eure-et-Loir.

Les Espaces Info Energie ont pour vocation de répondre en priorité aux demandes des particuliers, mais aussi des très petites collectivités et entreprises. Ils apportent des informations sur les équipements, les travaux, les bonnes pratiques, les réflexes à adopter pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables ou encore sur la maîtrise de l'énergie dans les déplacements.

L'Espace Info Energie peut également vous renseigner sur les incitations financières.



*Madame Andrée OGER,
Présidente d'Habitat &
Développement 28 et de
l'Espace Info Energie d'Eure-
et-Loir.*



Espace Info Energie 28
36 avenue
Maurice Maunoury
Tél : 02 37 21 32 71
eie28@club-internet.fr

9

TEMOIGNAGES



Jean-Louis ROUVET

Jean-Louis Rouvet est issu d'une longue lignée de " gens du bois ". Après un DUT Génie Civil, il rejoint l'entreprise familiale à Courville-sur-Eure. Nous sommes en 1973, 1er choc pétrolier, Jean-Louis Rouvet s'intéresse à l'énergie solaire et aspire à une profonde autonomie. En véritable pionnier, il construit en 1981 sa première maison écologique. Monsieur Nicot, architecte des bâtiments de France et le bureau d'étude Delage et Couliou seront des appuis indispensables et déterminants dans la réalisation de cette maison en bois.

L'ossature de 22 cm voulue par Jean-Louis Rouvet, permet de caler le maximum d'isolant. Pour des raisons économiques, le revêtement extérieur est constitué de bacs aciers. Les panneaux solaires installés sur le toit permettent la fourniture d'eau chaude. Ils sont relayés par un chauffe eau électrique si nécessaire. L'hiver, une pompe à chaleur récupère les calories au fond de la piscine couverte de 60m³ située à l'intérieur de la maison. La chaleur est redistribuée par propulsion d'air dans toutes les pièces. Dans le séjour, un poêle à bois complète le dispositif de chauffage. Une grande verrière au sommet de la toi-

ture permet de capter les rayons de soleil et apporte une grande clarté.

Un volet basculant occulte tantôt la face nord, tantôt la face sud en fonction des saisons. La facture énergétique de la maison sur l'année s'élève aux alentours de 1100€. La philosophie de cette aventure : stocker du carbone par une construction bois, isoler fortement la maison dans un souci d'économie d'énergie et récupérer le maximum d'énergie solaire.



10



Jean-Claude TREMEL

Jean-Claude TREMEL est architecte, il nous explique ci-dessous pourquoi le bois est devenu son matériau de prédilection.

Le bois en raison de sa légèreté présente d'indéniables atouts pour surélever ou étendre des structures existantes. C'est un matériau doué de grandes facultés d'adaptation, tant d'un point de vue esthétique que technique. C'est un matériau naturel renouvelable avec lequel il est possible de dialoguer et de faire dialoguer l'architecture en toute discrétion.



Jean-François BRIDET

Architecte membre de l'AME et avant tout éco-citoyen planétaire, Jean-François Bridet nous livre son sentiment sur l'écoconstruction.

Le réchauffement climatique, la pollution de l'air, de l'eau et du sous-sol et l'épuisement des ressources naturelles dessinent implacablement le destin de notre planète : la préservation de l'environnement est donc devenue la condition sine qua non du développement et même de la survie des sociétés humaines.

L'indispensable prise de conscience citoyenne de tous les acteurs de la société doit donc se traduire par l'évolution des modes de vie et des systèmes de production et de consommation.

La production, l'entretien de l'habitat et le confort de l'occupant présentent aujourd'hui un lourd bilan sur le front environnemental.

C'est pourquoi un certain nombre d'acteurs de la filière (concepteurs, fabricants et artisans) conscients des efforts qu'exige la préservation de notre écosystème s'efforcent de limiter l'impact environnemental de leur activité professionnelle en agissant sur les leviers suivants :

- conception architecturale et technique bioclimatique
- emploi de matériaux naturels, renouvelables et inoffensifs pour la santé des occupants comme des exécutants
- démarche pédagogique permettant d'éclairer les clients sur l'impact de leur demande et les réponses écologiques à y apporter
- encourager le développement de filières courtes de production et de

distribution de produits naturels

- maintenir une veille technologique permettant de faire bénéficier aux constructions les meilleures solutions technologiques.



Faire appel à ces professionnels, c'est s'engager à leurs côtés dans le combat qui doit fonder l'avenir de notre société planétaire. Les surcoûts monétaires de cette démarche sont certes encore sensibles mais sont compensés par de meilleures conditions de confort et de santé ainsi que par la réduction des dépenses énergétiques.

Le développement des " bonnes pratiques ", aidé par les dispositions fiscales proposées aux ménages, devra permettre aux solutions écologiques innovantes de devenir le standard économique de demain.

Au même titre que toutes les autres activités humaines (se déplacer, se nourrir, se divertir, se vêtir...) l'acte de construire doit désormais être envisagé d'abord sous son angle environnemental :

La responsabilité citoyenne, c'est ne pas attendre que le voisin commença...



ANNUAIRE



CONSTRUCTION ET ISOLATION

EURL AUBERT

Patrick AUBERT
2 rue du Verger à la Dome
28630 Gellainville
Tél. : 02-37-28-46-12
Mail : sarl.aubert@wanadoo.fr
**Béton cellulaire, enduit à la
chaux**

BATI BOISGONTIER

Gilbert BOISGONTIER
1 impasse des lys
28210 Villemeux sur Eure
Tél. : 02-37-82-34-72
Portable : 06-17-69-35-
98
Mail :
amg.boisgontier@club-
internet.fr
Maison ossature bois

CHEVEREAU SAS

Sandrine CHEVEREAU-
LESAGE
ZA du Moulin de Bourdinière
28330 Coudray-au-Perche
Tél. : 02-37-29-12-39
Mail : contact@chevereau.fr
Maison ossature bois

DIL

Vincent DAUVILLIER
2 rue du Petit Réau
28300 Lèves
Tél. : 02-37-21-99-79
Mail : dil28@wanadoo.fr
**Cedar, habitat récréatif et de
loisir en bois massif**

Société ARBORESCENS

Fabian DOUBLIER
16 rue Parmentier
28200 Donnemain
Tél. : 02-37-45-33-42
Portable : 06-76-77-54-25
Mail : arborescens@wana-
doo.fr
**Construction ossature bois,
isolation en chanvre/coton,
fibre de bois et ouate de cel-
lulose**

SARL LA FERTOISE DES BOIS

Gilles LEREAU
31 rue de Senonches
28340 La Ferté Vidame
Tél. : 02-37-37-65-12
Construction bois

GONSARD PHILIPPE

Philippe GONSARD
1 rue des grandes filles Dieu
28000 Chartres
Tél. : 02-37-21-45-13
**Enduit à la chaux, peinture
décorative à la chaux**

ATELIER DE DECOR CYRIL- LE LAROCHE

Cyrille LAROCHE
12 rue du tramway
28250 Senonches
Tél. : 02-37-37-78-23
Portable : 06-23-23-82-29
Mail : cyrille.laroche@club-
internet.fr
Site web : atelier-laroche.com
**Enduit à la chaux, peinture de
décoration et de finition bio
Tadelakt**

SOCIETE LEDUC DAVID

David LEDUC
La Messesselle
28400 Nogent le Rotrou
Tél. : 02-37-52-49-54
Portable : 06-60-88-91-04
Mail : graff28@wanadoo.fr
**Construction bois, isolation
ouate de cellulose, isolant
bois, chanvre**

SARL LESOUDIER Applications du bois

Philippe LESOUDIER
32 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierre
Tél. : 02-37-23-01-52
Mail : contact@lesoudier.com
Construction bois

SARL ARCAN

Antonio LORENZO
1 route de Faverolles
28210 Les Pinthières
Portable : 06-16-09-30-23
Mail : t.lorenzo@wanadoo.fr
**Enduit à la chaux, décoration
intérieure**

SARL PETREMENT CYRIL

Cyril PETREMENT
10 chemin du Boulay
28190 Le Favril
Tél. : 02-37-37-46-20
Mail : sarl.petrement@oran-
ge.fr
**Brique Monomur, enduit à la
chaux**

EURL PHILLIPE (AME)

Arnaud PHILLIPE
1 ruelle des métiers
28120 Charonville
Tél. : 02-37-26-91-85
Brique Monomur, isolation

TP COMPACT

Dominique REDOUTE
La Roue - RN 23
28190 Saint Luperce
Tél. : 02-37-26-79-62
Portable : 06-07-54-01-02
Mail : tp-
compact@wanadoo.fr
**Revêtements extérieurs per-
méables et stabilisés naturels**

MAISON DU LOIR

Olivier ROBERT
47 rue Yves Hervé
28220 Cloyes sur le Loir
Tél. : 02-37-98-51-76
Portable : 06-88-56-54-50
Mail : maisonduloir@wana-
doo.fr
**Construction bois (maisons
individuelles)**

SARL TCR BATIMENT

Marie-Claire ROUSSEAU
45 rue Jeanne d'arc
28300 Fresnay le Gilmert
Tél. : 02-37-22-99-74
**Construction parpaing de
bois, isolation écologique**

LA CHARPENTE COURVIL- LOISE

Jean-Louis ROUVET
7 rue de Châteauneuf
28190 Courville sur Eure
Tél. : 02-37-23-20-59
Portable : 06-07-21-61-72
Mail : ecorouvet@yahoo.fr
Construction bois

SARL THEBAUT FRERES

Guy et Marcel THEBAUT
5 rue du Paty
28120 Ermenonville la
Grande
Tél. : 02-37-91-90-32
Toiture naturelle en chaume

12



VERNIZEAU COUVERTURE

Franck VERNIZEAU
9 rue du Prévost Général
Barrier
28100 Dreux
Tél. : 02-37-42-17-48
Portable : 06-30-14-30-68
Brique Monomur

CHAUFFAGE ET CONFORT D'INTERIEUR

SWEET ENERGIES

Jean-René AFFICHARD
5 rue Colletière
28410 Prouais
Tél. : 09-52-400-607
Portable : 06-80-54-94-53
Mail : info@sweet-energies.fr
Géothermie, aérothermie,
puits canadien, solaire thermi-
que

SARL AIGLEHOUX

Luc AIGLEHOUX
5 bis rue Saint Jean-Bonville
28630 Gellainville
Tél. : 02-37-30-20-28
Portable : 06-16-44-18-87
Géothermie, chauffage bois,
solaire thermique

ENTREPRISE ASARISI

Régis ASARISI
10 rue du Bois - Villeneuve
Languedoc
28150 Reclainville
Tél. : 02-37-99-39-57
Portable : 06-82-12-89-87
Mail : r.asarisi@wanadoo.fr
Géothermie, solaire thermi-
que

EURL AUBRY

Olivier AUBRY
24 rue de Longueville
Beuzelin
28170 Thimers-Gâtelles
Tél. : 02-37-51-66-20
Portable : 06-09-89-53-98
Chauffage bois, poêle à pel-
lets, chaudière à granulés

HABITECHS-ENERGIE (HTE)

André BIOCHE
40 chemin du Cormier
28260 Sorel-Moussel
Tél. : 02-37-41-83-66
Mail : hte@habitechs-ener-
gie.com
Site web : www.habitechs-
energie.com
Géothermie, aérothermie,
chauffage bois, climatisation,
solaire thermique

SARL ERIES

Michèle BOUSQUET
1 rue du Duc de Guise
28500 Vernouillet
Tél. : 02-37-50-03-68
Portable : 06-83-26-27-81
Mail : eries@orange.fr
Solaire thermique

SARL BRUYELLE

Jean-Michel BRUYELLE
5 rue des marais
28300 Jouy
Tél. : 02-37-22-31-02
Portable : 06-70-34-75-43
Mail : bruyellejm@orange.fr
Solaire thermique

BUNET FRANÇOIS

François BUNET
20 rue de Nombonne
28160 UNVERRE
Tél. : 02-37-97-32-95
Portable : 06-32-66-07-08
Mail :
francoisbunet@orange.fr
Géothermie, solaire thermi-
que

SARL CABARET (AME)

Nicolas CABARET
54 rue de Bailleau
28300 Lèves
Tél. : 02-37-21-00-18
Portable : 06-10-20-53-02
Mail :
entreprise.cabaret@wana-
doo.fr
Géothermie, puits canadien,
solaire thermique

YLYOS

Yannick de CARVALHO
10 saint Thomas
28000 Chartres
Tél. : 02-37-90-15-97
Portable : 06-69-57-50-05
Mail :
yannick.decarvalho@ylyos.fr
Solaire thermique

E.M.I

Sylvain COUERET
12 rue de Beauvilliers
28270 Fessanvilliers
Tél. : 02-37-48-38-65
Chaudière polycombustible,
solaire thermique

CRINIER CONCEPT CHAUF- FAGE

Philippe CRINIER
13 rue du Château d'eau
28300 Saint Aubin des Bois
Tél. : 02-37-32-80-18
Portable : 06-09-40-83-80
Mail : philippe.crinier@wana-
doo.fr
Site web : www.crinier.fr
Géothermie, solaire thermi-
que

EURL DUPIN CHRISTIAN

Christian DUPIN
8 rue Charles Biguet
28480 Thiron Gardais
Tél. : 02-37-49-44-40
Portable : 06-08-58-23-08
Mail :
dupin.christian2@wanadoo.fr
Géothermie, chauffage bois,
puits canadien, solaire thermi-
que

JPF SARL

Jean-Pierre FAUVEAU
16 rue Alfred Beillard
28260 Anet
Tél. : 02-37-41-97-24

Portable : 06-15-85-38-00
Mail : jean-
pierre.fauveau@wanadoo.fr
Géothermie, chauffage bois,
puits canadien, solaire thermi-
que

SARL MENAGÉ-GOHON

Jean-Jacques GOHON
ZA - 5 rue du Petit Réau
28300 Lèves
Tél. : 02-37-21-60-97
Portable : 06-11-22-85-43
Mail : gohon@free.fr
Géothermie, aérothermie,
chauffage bois, solaire thermi-
que

TUVACHE ECO CHAUFFA- GISTE (AME)

Xavier GRIMALDI
19 bis rue de Bourgneuf
28000 Chartres
Tél. : 02-37-21-01-56
Mail : tuvache@wanadoo.fr
Sites web : www.tuvache.fr et
www.eco-chauffagiste.fr
Géothermie, chauffage bois,
solaire thermique

ETS LEPROMPT SARL

Stéphane LEPROMPT
16 rue Nationale
28220 Cloyes sur le Loir
Tél. : 02-37-98-53-87
Portable : 06-73-67-68-
84
Mail : leprompt@orange.fr
Pompe à chaleur, géother-
mie, chauffage bois, solai-
re thermique

PLACÉ SERVICES

Pascal LOUISE
40 rue des vergers
28630 Le Coudray
Tél. : 02-37-35-76-58
Mail : placeservices@wana-
doo.fr
Pompes à chaleur tout type,
géothermie, solaire thermique

ETS MAURY FILS

7 impasse Jean Rostand - ZI
Le Vallier
28300 Mainvilliers
Tél. : 02-37-21-29-36
Mail :
mauryfils.sarl@orange.fr
Pompe à chaleur air/eau et
air/air, géothermie, plancher
chauffant basse température,
chauffage bois, solaire thermi-
que

SARL COUPEAU GERARD

Alain MAZELIER
4 rue de Fontenay
28630 Sours
Tél. : 02-37-25-76-46
Portable : 06-83-55-20-44
Mail :
coupeau.direction@orange.fr
Géothermie, chauffage bois,
puits canadien, solaire thermi-
que

13

DFVL CHEMINEES NOEL SARL

Jean-Michel NOEL
2 ter rue Joslette
28330 Authou du Perche
Tél. : 02-37-49-00-42
Mail :
cheminees.noel@wanadoo.fr
Chauffage bois

CONFORTEC

Pascal NOYON
82 rue de la République
28130 Saint Piat
Tél. : 02-37-32-31-32
Mail : confortceurl@wanadoo.fr
Solaire thermique

ETS OLIVIER SARL

Jean-Marie OLIVIER
Parc d'activités - 20 rue Saint Séverin
28200 Cloyes sur le Loir
Tél. : 02-37-98-54-06
Mail : info@olivier-chauffage.com
Pompe à chaleur, géothermie, chauffage bois, solaire thermique

EURL PHILIPPE

Arnaud PHILIPPE
1 ruelle des Métiers
28120 Charonville
Tél. : 02-37-26-91-85
Puits canadien

RIBIERRE

David RIBIERRE
20 rue de la Fuye
28400 Nogent le Rotrou
Tél. : 02-37-53-94-43
Portable : 06-07-62-58-00
Géothermie, chauffage bois, solaire thermique

PRODUCTION D'ELECTRICITE

SARL BEAUCE ELECTRICITE

Michel BONSERGENT
28 rue de Charrette
28140 Terminiers
Tél. : 02-37-32-13-38
Mail : beauce.elec@wanadoo.fr
Solaire photovoltaïque

SARL LEC ENERGIES RENOUVELABLES

Daniel BOUDET
12-14 rue de la Croix Bourgot
28800 Bonneval
Tél. : 02-37-47-20-48
Portable : 06-09-33-01-84
Mail : lec-energies@free.fr
Eolien domestique en kit, solaire photovoltaïque

SARL ERIES

Michèle BOUSQUET
1 rue du Duc de Guise
28500 Vernouillet
Tél. : 02-37-50-03-68
Portable : 06-83-26-27-81
Mail : eries@orange.fr
Solaire photovoltaïque

BUNET FRANÇOIS

François BUNET
20 rue de Nombonnet
28160 UNVERRE
Tél. : 02-37-97-32-95
Portable : 06-32-66-07-08
Mail : francoisbunet@orange.fr
Solaire photovoltaïque

SARL CABARET (AME)

Nicolas CABARET
54 rue de Bailleau
28300 Lèves
Tél. : 02-37-21-00-18
Portable : 06-10-20-53-02
Mail :
entreprise.cabaret@wanadoo.fr
Electricité biotique, solaire photovoltaïque

YLYOS

Yannick de CARVALHO
10 saint Thomas
28000 Chartres
Tél. : 02-37-90-15-97
Portable : 06-69-57-50-05
Mail :
yannick.decarvalho@ylyos.fr
Solaire photovoltaïque

E.M.I

Sylvain COUERET
12 rue de Beauvilliers
28270 Fessanvilliers
Tél. : 02-37-48-38-65
Solaire photovoltaïque

CRINIER CONCEPT CHAUFFAGE

Philippe CRINIER
13 rue du Château d'eau
28300 Saint Aubin des Bois
Tél. : 02-37-32-80-18
Portable : 06-09-40-83-80
Mail : philippe.crinier@wanadoo.fr
Site web : www.crinier.fr
Solaire photovoltaïque

EURL DUPIN CHRISTIAN

Christian DUPIN
8 rue Charles Biguet
28480 Thiron Gardais
Tél. : 02-37-49-44-40
Portable : 06-08-58-23-08
Mail :
dupin.christian2@wanadoo.fr
Solaire photovoltaïque

JPF SARL

Jean-Pierre FAUVEAU
16 rue Alfred Beillard
28260 Anet
Tél. : 02-37-41-97-24
Portable : 06-15-85-38-00
Mail : jean-pierre.fauveau@wanadoo.fr
Eolien domestique, cogénération, éclairage à économie d'énergie, solaire photovoltaïque

SARL MENAGÉ-GOHON

Jean-Jacques GOHON
ZA - 5 rue du Petit Réau
28300 Lèves
Tél. : 02-37-21-60-97
Portable : 06-11-22-85-43
Mail : gohon@free.fr
Eolien domestique, solaire photovoltaïque

A.C.I. ELEC

Eric GROSSET
6 impasse Claude Monet
28110 Luce
Tél. : 02-37-91-03-79
Portable : 06-70-84-11-40
Mail : aci.elec@wanadoo.fr
Electricité biocompatible, solaire photovoltaïque

AGI ELECTRICITE

Robert JUDICKAEL
35 rue Saint Denis
28230 Epernon
Tél. : 02-37-83-77-01
Mail : agielectricite@yahoo.fr
Solaire photovoltaïque

SARL COUPEAU GERARD

Alain MAZELIER
4 rue de Fontenay
28630 Sours
Tél. : 02-37-25-76-46
Portable : 06-83-55-20-44
Mail :
coupeau.direction@orange.fr
Solaire photovoltaïque

ETS OLIVIER SARL

Jean-Marie OLIVIER
Parc d'activités - 20 rue Saint Séverin
28200 Cloyes sur le Loir
Tél. : 02-37-98-54-06
Mail : info@olivier-chauffage.com
Solaire photovoltaïque

RIBIERRE

David RIBIERRE
20 rue de la Fuye
28400 Nogent le Rotrou
Tél. : 02-37-53-94-43
Portable : 06-07-62-58-00
Solaire photovoltaïque

EAU

SWEET ENERGIES

Jean-René AFFICHARD
5 rue Colletière
28410 Prouais
Tél. : 09-52-400-607
Portable : 06-80-54-94-53
Mail : info@sweet-energies.fr
Récupération d'eau de pluie

SARL AIGLEHOUX

Luc AIGLEHOUX
5 bis rue Saint Jean-Bonville
28630 Gellainville
Tél. : 02-37-30-20-28
Portable : 06-16-44-18-87
Récupération d'eau de pluie, traitement de l'eau

ENTREPRISE ASARISI

Régis ASARISI
10 rue du Bois - Villeneuve Languedoc
28150 Reclainville
Tél. : 02-37-99-39-57
Portable : 06-82-12-89-87
Mail : r.asarisi@wanadoo.fr
Récupération d'eau de pluie, traitement de l'eau

SARL LEC ENERGIES RENOUVELABLES

Daniel BOUDET
12-14 rue de la Croix Bourgot
28800 Bonneval
Tél. : 02-37-47-20-48
Portable : 06-09-33-01-84
Mail : lec-energies@free.fr
Récupération d'eau de pluie

ERIES SARL

Michèle BOUSQUET
1 rue du Duc de Guise
28500 Vernouillet
Tél. : 02-37-50-03-68
Portable : 06-83-26-27-81
Mail : eries@orange.fr
Traitement de l'eau

EURL DUPIN CHRISTIAN

Christian DUPIN
8 rue Charles Biguet
28480 Thiron Gardais
Tél. : 02-37-49-44-40
Portable : 06-08-58-23-08
Mail : dupin.christian2@wanadoo.fr
Récupération d'eau de pluie,
traitement de l'eau

JPF SARL

Jean-Pierre FAUVEAU
16 rue Alfred Beillard
28260 Anet
Tél. : 02-37-41-97-24
Portable : 06-15-85-38-00
Mail : jean-pierre.fauveau@wanadoo.fr
Récupération d'eau de pluie

SARL MENAGÉ-GOHON

Jean-Jacques GOHON
ZA - 5 rue du Petit Réau
28300 Léves
Tél. : 02-37-21-60-97
Portable : 06-11-22-85-43
Mail : gohon@free.fr
Récupération d'eau de pluie,
traitement de l'eau

TUVACHE ECO CHAUFFA- GISTE (AME)

Xavier GRIMALDI
19 bis rue de Bourgneuf
28000 Chartres
Tél. : 02-37-21-01-56
Mail : tuvache@wanadoo.fr
Sites web : www.tuvache.fr et
www.eco-chauffagiste.fr
Récupération d'eau de pluie,
traitement de l'eau

ETS LEPROMPT SARL

Stéphane LEPROMPT
16 rue Nationale
28220 Cloyes sur le Loir
Tél. : 02-37-98-53-87
Portable : 06-73-67-68-84
Mail : leprompt@orange.fr
Récupération d'eau de pluie,
traitement de l'eau

PLACÉ SERVICES

Pascal LOUISE
40 rue des vergers
28630 Le Coudray
Tél. : 02-37-35-76-58
Mail : placeservices@wanadoo.fr
Récupération d'eau de pluie,
traitement de l'eau

ETS MAURY FILS

7 impasse Jean Rostand - ZI
Le Vallier
28300 Mainvilliers
Tél. : 02-37-21-29-36
Mail : mauryfils.sarl@orange.fr
Récupération d'eau de pluie,
traitement de l'eau

SARL COUPEAU GERARD

Alain MAZELIER
4 rue de Fontenay
28630 Sours
Tél. : 02-37-25-76-46
Portable : 06-83-55-20-44
Mail : coupeau.direction@orange.fr
Récupération d'eau de pluie

TP COMPACT

Dominique REDOUTE
La Roue - RN 23
28190 Saint Luperce
Tél. : 02-37-26-79-62
Portable : 06-07-54-01-02
Mail : tp-compact@wanadoo.fr
Récupération d'eau de pluie,
assainissement autonome

APPROCHE ECOLOGIQUE GLOBALE

AME : Artisans pour la Maison Ecologique

Jean-François BRIDET
34 rue Saint Michel
28000 Chartres
Tél. : 02-37-36-81-48

MAISON DU LOIR

Olivier ROBERT
47 rue Yves Hervé
28220 Cloyes sur le Loir
Tél. : 02-37-98-51-76
Portable : 06-88-56-54-50
Mail : maisonduuloir@wanadoo.fr
Construction bois (maisons
individuelles)

ALPHA CONSTRUCTION

Philippe LESOUDIER
32 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierre
Tél. : 02-37-23-01-52
Mail : contact@lesoudier.com
Groupement d'entreprises

La présente liste est non exhaustive et non limitative. Elle a été établie sur la base de déclarations sur l'honneur communiquées par les entreprises concernées. Ces déclarations n'ont pas fait l'objet de vérification, ni d'audit pouvant engager la responsabilité de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir.

Appellations des entreprises

Pour connaître les sociétés qui s'engagent dans une démarche de Qualité.



QUALIBAT

www.qualibat.com



QUALISOL

et QUALISOL-COMBI

www.qualisol.org



QUALIBOIS

www.qualibois.org



QUALIPV

www.qualipv.org





PARTENAIRES



Préfecture de la Région Centre et du Loiret

181 rue Bourgogne - 45000 ORLEANS
Stéphane THOMAS au 02 38 81 40 00



Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre

30 rue Faubourg de Bourgogne - 45000 ORLEANS
Juliette LAVISSE au 02 38 68 00 70



Conseil Régional du Centre

9 rue Saint-Pierre - 45000 ORLEANS
Ghyslaine FAVIE au 02 38 70 30 30



"Programme réalisé avec le concours financier de l'Union Européenne"



Conseil Général d'Eure-et-Loir

1 place Châtelet - 28000 CHARTRES
Dominique CHARDON-DESIGNES au 02 37 88 48 01



Espace Info Energie

36 avenue Maurice Maunoury - 28600 LUISANT
Marie PASDELOUP et Vivien AYMAT au 02 37 21 32 71

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ADEME

22 rue Alsace Lorraine - 45058 ORLEANS
Gilles CLERGET et Thierry BARRAS au 02 38 24 00 00



Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment

34 rue Porte Morard - 28000 CHARTRES
Yves TOMASI au 02 37 88 18 30



Fédération Française du Bâtiment

7 rue Vlaminck - 28000 Chartres
Michel ANTOINE au 02 37 88 30 80



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Eure-et-Loir

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir

Pôle Développement Durable

Véronique JOBARD

Tél. : 02 37 91 57 21 - Fax : 02 37 91 57 02

Courriel : veronique.jobard@cm-28.fr

24 boulevard de la Courtille - 28000 CHARTRES

www.cm-chartres.fr